voulut souffrir: il dit au bourreau de le faire; qu'il se moquoit de cette vanité. Comme on lui parla de pardonner, il répartit: Qu'il n'avoit point de vengeance ni d'animosité, qu'il avoit de l'obligation à cet ami (parlant de M. de Cinq-Mars), qu'il croyoit l'avoir chargé, puisqu'il sortoit de ce monde où il n'avoit jamais rien fait; que ce moment, qui lui restoit, il le falloit profiter pour une éternité.

Après, considérant son crucifix: « Mon Dieu, dit-il, j'ai « vécu pour mourir; aussi, si j'ai de la constance, c'est à « votre bonté que je l'attribue, puisque vous me la don- « nez de Lyon que j'aille en Paradis. »

Et comme il fut sur le poteau, il prit frayeur du sang de Mons' de Cinq-Mars, demanda un mouchoir pour se bander et mettre sur le poteau, disant : « Messieurs, je suis pol-« tron, je crains la mort; quand j'en entends parler, je « tremble et je frémis..... » Aussitôt on lui jeta trois mouchoirs; les ayant, il dit : « Messieurs, je vous remercie de « ce bon office : je prie Dieu qu'il me fasse la grâce de m'en « ressouvenir en Paradis. »

Il mit la tête sur le poteau, où il reçut deux coups: son corps se leva, retombant sur l'échafaud, où il reçut encore trois coups, avant que sa tête fut séparée du corps.

Les corps furent à l'instant emportés aux Feuillans, par l'ordre de M. le chancelier.... et moi, les armes en main et les larmes aux yeux, je me retirai chez moi avec mes hommes, qui empêchèrent que le peuple ne tuât le bourreau.

(D'après une copie manuscrite.)

Revue de Toulouse. - Décembre 1867.